

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du MARDI 1^{er} MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux le mardi premier mars à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués en date du vingt-trois février, se sont réunis à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard PLATEL, Maire de SELLES.

Etaient Présents :

Monsieur Gérard PLATEL, Monsieur Benoît CHARPENTIER, Madame Geneviève PEROD, Monsieur Pascal BOGDANSKI, Madame Claudine LEPAGE, Madame Delphine PORET, Monsieur Romain COSTEY, Madame Isabelle LORIETTE, Monsieur Alexis LEBRETON, Monsieur Arnaud DUVAL

Etaient absents excusés :

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Romain COSTEY

1°) – SUBVENTIONS 2022

Monsieur le Maire a informé l'équipe municipale des différentes demandes de subventions pour l'année 2022

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'attribuer des subventions à différentes associations pour un montant total de 4 100.00°.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

2°) – ORGANISATION DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES des 10 et 24 AVRIL 2022

1^{er} tour – le 10 AVRIL 2022

8 HEURES à 11 HEURES 45

- Geneviève PEROD
- Arnaud DUVAL
- Isabelle LORIETTE

11 HEURES 45 à 15 HEURES 30

- Gérard PLATEL
- Alexis LEBRETON
- Romain COSTEY

15 HEURES 30 à 19 HEURES

- Benoît CHARPENTIER
- Delphine PORET
- Pascal BOGDANSKI

Dépouillement

- Gérard PLATEL
- Benoît CHARPENTIER
- Geneviève PEROD

- Delphine PORET
- Pascal BOGDANSKI
- Claudine LEPAGE

2^{ème} tour – le 24 AVRIL 2022

8 HEURES à 11 HEURES 45

- Gérard PLATEL
- Romain COSTEY
- Alexis LEBRETON

11 HEURES 45 à 15 HEURES 30

- Benoît CHARPENTIER
- Claudine LEPAGE

15 HEURES 30 à 19 HEURES

- Geneviève PEROD
- Delphine PORET
- Arnaud DUVAL

Dépouillement

- Gérard PLATEL
- Geneviève PEROD
- Arnaud DUVAL
- Delphine PORET
- Romain COSTEY

3°) – POINT BUDGET

Monsieur le Maire a fait un nouveau point sur les dépenses et recettes de fonctionnement de la commune de 2021 ainsi que sur les dépenses d'investissement à prévoir au prochain budget primitif 2022 en rappelant les orientations budgétaires.

Monsieur le Maire a également fait un point sur l'évolution des dotations sur cinq années. Il a demandé à l'équipe municipale de réfléchir sur une éventuelle augmentation des impôts et a présenté une simulation de l'évolution des taux fonciers avec une augmentation de 1%.

La décision devra être prise à la prochaine réunion de Conseil Municipal lors du vote des taux avant le vote du budget primitif 2022.

4°) – INFORMATIONS SUR LES DOSSIERS EN COURS et DIVERS

MAM

Comme Monsieur le Maire l'avait précisé lors d'une précédente réunion de Conseil Municipale, une réunion s'est tenue à la mairie avec la CAF, le service Petite Enfance de la Communauté de Communes de Pont-Audemer/Val de Risle ainsi que la PMI d'Evreux, le Relais d'Assistances Maternelles de Pont-Audemer et d'Epaignes afin d'obtenir des avis sur nécessité de mettre en place sur la commune une MAM.

Suite aux différents avis négatifs de l'ensemble de ces services, il a été décidé d'abandonner ce projet pour le moment.

Mise en conformité du réseau de distribution d'eau hameau l'Armerie

Le démarrage des travaux en juin 2022.

Restructuration de l'école

Suite à l'appel d'offres lancé pour la maîtrise d'œuvre de la restructuration de l'école et à l'ouverture des plis qui a eu lieu le 21 février dernier, un point a été fait sur la réception et l'analyse des offres.

Monsieur le Maire a rappelé qu'une réunion de la commission d'appel d'offres était prévu le 03 mars prochain à 14 heures pour l'attribution du marché à l'entreprise retenue.

Restructuration de la fontaine « Barbottes »

Monsieur Benoît CHARPENTIER a informé qu'une réunion était prévue avec l'entreprise BUSSY et l'entreprise MESLIN le vendredi 11 mars à 16 H 30 sur place pour le démarrage des travaux.

Défense Incendie

L'entreprise BUSSY a confirmé le démarrage des travaux de la 2^{ème} tranche pour mai ou juin 2022.

Deux de ces citernes seront mises en place chez Monsieur André MARTIN et Monsieur Jacques BARRIN. Concernant la troisième citerne il est demandé au Conseil Municipal de réfléchir à son emplacement, éventuellement voir pour la Giroterie au lieu des Bois de Selles.

Régulation des pigeons

Suite au devis de Monsieur DUVAL (DUVAL prestations) transmis pour la régulation des pigeons sur la mairie et sur l'église, celui-ci est en cours d'intervention suite à l'acceptation du devis.

Réaménagement du Calvaire

Dossier en attente de consultations de plusieurs entreprises pour la réalisation de la rénovation du Calvaire.

Il a été proposé de réfléchir à la mise en place de plantations pour le réaménagement de cette zone.

Ruissellement

Comme évoqué lors d'une précédente réunion de Conseil Municipal, Monsieur le Maire a demandé de réfléchir à la possibilité d'effectuer un busage bas Impasse de la Cavée afin de résoudre les problèmes de ruissellement à cet endroit.

Dates à retenir

- 22 mars 2022 : préparation du budget primitif 2022 avec Messieurs Gérard PLATEL, Benoît CHARPENTIER, Mesdames Geneviève PEROD, Nathalie HANIN,
- 29 mars 2022 : présentation du budget au Trésorier, Monsieur BOUCKAERT,
- 05 avril 2022 : vote du compte administratif 2021 et du budget primitif 2022 de la commune et du CCAS,
- 31 mars 2022 à 18 H 30 : commission scolaire
- 1^{er} mai 2022 à 12 H 30 : repas des aînés

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au mardi 05 avril 2022.

Le Maire

Les Conseillers